

## Barème d'honoraires

actualisé le 01/01/2024

TVA en vigueur : 20 %

TRANSACTION	Honoraires de négociation		
	(Vente d'habitation, stationnement, terrain à bâtir) Montant TTC à la charge du vendeur <i>(Pour les ventes dans le cadre d'une succession, les honoraires pourront être exceptionnellement à la charge de l'acquéreur)</i>		
	ASSIETTE	HT	TTC
	Jusqu'à 50 000 €	4166,67 €	5 000 ,00 €
	De 50 001 à 95 000 €	7.50 %	9 %
	De 95 001 à 165 000 €	6.67 %	8 %
	De 165 001 € à 245 000 €	5.83 %	7 %
	De 245 001 € à 400 000 €	5.00 %	6 %
	Au delà de 400 000 €	4.17 %	5 %

  

LOCATION	Honoraires de location		
	Montant TTC identique pour chacune des parties, bailleur et locataire		
	MAISONS APPARTEMENTS	Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	Réalisation d'état des lieux
		8 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>
			<b>TOTAL TTC</b>
			11€/m <sup>2</sup>
	Frais d'entremise et de négociation (à la charge exclusive du bailleur)		150 € TTC
	Location stationnement (frais partagés de moitié entre chaque partie)		300 € TTC

  

GESTION	Gestion Locative	
	FORMULE INITIALE	7% HT des sommes quittancées
FORMULE CONFORT	8% HT des sommes quittancées	
FORMULE PRIVILÈGE	9% HT des sommes quittancées	
HONORAIRES ANNEXES	Liste des tarifs consultable sur demande	
GARANTIE LOYERS IMPAYÉS	2,95% sur les quittancements	

  

DIVERS	Honoraires divers	
	RÉDACTION BAIL D'HABITATION	300 € TTC (partagés par moitié entre le propriétaire et le locataire)
ESTIMATION	200 € TTC (offerte avec le mandat de vente et avec le mandat de gestion)	